Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	I.1 Numéro du d	document	I.2 Type d'Opérateur			
Partie I: Éléments obligatoires	FR-BIO-01.250-002	1785.2023.003	☑ Opérateur □ Groupe d'opérateurs			
	120-4		I 4 A A A A A A A A A A A A A A A A A A			
	1	groupe d'opérateurs	I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle			
	Nom PEPINIERES LECUYER Adresse 1 rue des charpentiers 76560 Héricourt-en-Caux		Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01)			
S	Pays	France Code ISO FR	Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR			
ᇎ	Tuys	Trailec Code 190 TK	Pays France Code ISO FR			
tie I: Eléme	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation					
Par	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production					
	 (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: production biologique, sauf durant la période de conversion production biologique avec une production non biologique (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine					
	I.7 Date, lieu Date Lieu	16 septembre Nom et ECOCERT FRANCE signature +0200 CEST L'Isle-Jourdain (FR)	I.8 Validité Certificat valable du 04/04/2023 au 31/03/2025			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	piologique et a l'ent	quetage des produits biologiques			
]	II.1 Répertoire des produits				
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848			
shecundnes	Autres produits forestiers: Autres produits forestiers (dont plant: Nordmann, Erable, Aulne, Amélanchier, bouleau, buis, charme, chataignier, cornouiller, noisetier, cotoneaster, aubépine, fusain, hêtre, frène, argousier, houx, cytise, méleze, troene, epicea, pinus, merisier, chêne, bourdane, sorbus, cypres, if, tilleul, viorne, fusain, neprun, églantier)		Biologique		
n	Fruit et fruit préparé: Autres baies et petits fruits (dont plants: Vaccinium (Myrtille); Actinidia (kiwi); Ribes (Framboises); Groseilles; Lonicera (Baie de mai); Aronia; Amélanchier; Cornus mas; Arbutus undo; Lycium (baie de goji); Eleagnus; Fraise)		Biologique		
IIS TAC	Fruit et fruit préparé: Autres fruits tropicaux (dont plants: Feijoa (Goyavier du bresil) Zanthoxylum (Poivrier du sichuan) Eriobotrya (Neflier du japon))		Biologique		
דיובווובווופ	Fruit et fruit préparé: Fruit à pépin et noyau (autres) (dont plants: Vitis vinifera; Pyrus (Poiriers, Nefliers, Nashis,) Prunus (Abricotier, Pêcher, Cerisier, Prunier) Malus (Pommiers) Juglans (Noyers) Cydonia (Cogniacier))		Biologique		
i	Fruit à coques, graine et préparation associée: Autres fruits à coque (dont plants: Castanea (Chataigniers) Corylus (noisetier) Juglans (Noyers))		Biologique		
נמוחב	Jus et boissons à base de fruits et légumes: Jus de pomme, pommes/poires, poires		Biologique		
	Jus et boissons à base de fruits et légumes: Jus de pomme/fruit rouge		Biologique		
	Plante aromatique et médicinale: Autres plantes aromatiques ou médicinales (dont plant)		Biologique		
]	II.2 Quantité de produits				
]	II.3 Informations sur les terres				
	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont				
1	effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE)				
	2018/848	ers sous-traitaitt comormement a rarucie 34, paragraphe 3, uu	regienieni (oL)		
]] j	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant				
(II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 20 Nom de l'organisme COFRAC	018/848 Seule la version électronique du certificat disponi [https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/p	ble au lien suivant : ublication/organic-		
	d'accréditation Hyperlien vers le https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0 certificat d'accréditation	operator/index] fait foi. 1			